



L'équipe de suivi de la scolarisation (ess)

L'enseignant référent réunit l'équipe de suivi de la scolarisation pour chaque élève. Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du PPS.

L'équipe est composée des enseignants, des parents ou représentants légaux, des enseignants spécialisés, des professionnels de la santé ou des services sociaux.



Les ULIS - Lycées en Haute - Loire

ULIS-Lycée Auguste Aymard à Espaly-Saint-Marcel (depuis 2004)

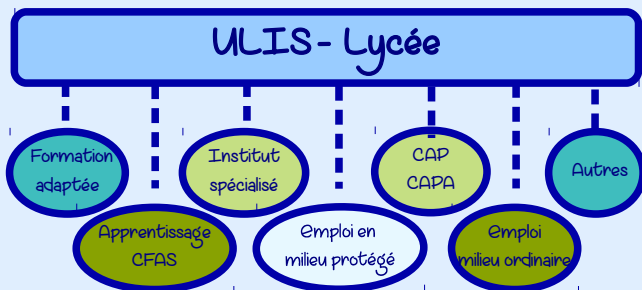
ULIS-Lycée Emmanuel Chabrier/Lycée George Sand à Yssingeaux (depuis 2007)

ULIS-Lycée Notre Dame du Château à Monistrol sur Loire (depuis 2016)



L'après ULIS - Lycée

A l'issue des deux ans passés avec le soutien du dispositif ULIS-Lycée, le jeune pourra envisager plusieurs possibilités pour poursuivre sa formation ou trouver un emploi.



Quelques sigles

AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (anciennement AVS)

ASH : Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

AVS : Auxiliaire de vie Scolaire (Individuel ou mutualisé)

CAP/CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole)

CFAS : Centre de Formation des Apprentis Spécialisé

EA : Entreprise Adaptée

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT)

IME/IMPRO : Institut Médico-Educatif/ Médico-PROfessionnel

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

PPO : Projet Personnalisé d'Orientation (intégré au PPS)

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile

SPMS : Service Prestations Médico-Sociales

SSESD : Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile

SSEFIS : Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire



Quelques adresses

SESSAD 43

Pôle Crisselle Rue du Pêcheur

43200 YSSINGEAUX - 04.71.56.06.37

Rue Vieille Charrat

43120 MONISTROL S/Loire - 04 71 56 00 72

MDPH 43 - 9 rue des Moulins 43000 Le Puy en Velay - 04 71 07 21 87

Enseignants référents secteur public Yssingeaux :

Mme BOYER - Collège Jean Monnet - Le Piny Haut

43200 Yssingeaux - 04 71 75 32 87

M. BONCORI - Ecole Albert Jacquart - Rue du Kersonnier

43120 Monistrol s/L 04 71 59 10 20

Enseignants référents secteur privé Yssingeaux :

Mme DELDON - Direction diocésaine - 4 bld Dr Chantemesse

43000 Le Puy en Velay - 04 71 09 86 73

Mme BOCKET - Ecole Arc en Ciel - 5 route de Vousse

43130 Retournac - 04 71 59 54 31

M. EXBRAYAT - Ecole St Joseph - 68 avenue de Ruessiem

43350 St-Paulien - 04-71-02-54-83

Création Ulis - Lycée d'Yssingeaux - mise à jour : Février 2018



Le Piny Haut
43200 Yssingeaux
☎ 04 71 59 02 87
📠 04 71 59 12 24

Mel : ce.0430953@ac-clermont.fr
www.lyc-chabrier.ac-clermont.fr



Choumouroux
43200 Yssingeaux
☎ 04 71 65 70 50
📠 04 71 65 50 51

Mel : legta.yssingeaux@educagri.fr
www.legta.yssingeaux.educagri.fr



L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en Lycée sur le bassin d'Yssingeaux (Haute - Loire)

Troubles des fonctions cognitives et autres troubles associés



pour :

- Prendre confiance en soi
- Élaborer un projet personnel
- Poursuivre les apprentissages
- Acquérir des compétences techniques et professionnelles
- Développer l'autonomie et la socialisation

✉ ulis - yssingeaux@ac-clermont.fr





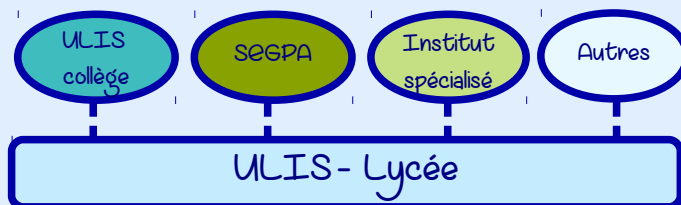
Qu'est-ce qu'une ULIS ?

C'est une unité localisée pour l'inclusion scolaire. Elle permet d'accueillir collectivement dans un établissement scolaire ordinaire des élèves qui présentent des troubles moteurs, sensoriels et/ou intellectuels et qui ne peuvent s'adapter aux contraintes parfois lourdes de l'inclusion individuelle.



Les modalités d'orientation vers l'Ulis - lycée

L'orientation est proposée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). L'accueil en ULIS-Lycée se fait sur la base d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) élaboré à partir des besoins et des potentialités de l'élève. Il définit des objectifs adaptés, prévoit la mise en œuvre des aides spécifiques nécessaires et précise les conditions pour une évaluation régulière des actions engagées.



L'équipe pédagogique et d'encadrement

L'enseignant coordonnateur du dispositif ULIS est spécialisé pour l'enseignement adapté et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Les enseignants dispensent des cours de discipline générale ou technique et technologique avec la présence des AVS auprès des élèves.

Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont des assistants d'éducation mis au service de l'inclusion scolaire pour aider et guider les élèves dans certains gestes, certaines tâches de la vie quotidienne au lycée. Leur action s'inscrit dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Les responsables des lycées assurent conjointement la responsabilité de l'ULIS-Lycée.

Les services de vie scolaire contrôlent l'assiduité et la ponctualité des élèves et informent les familles.

Les personnels de service et de restauration participent à l'accueil et à la vie des élèves dans les établissements.



Le public de l'Ulis - Lycée d'Yssingéaux

Le dispositif accueille des jeunes âgés de 16 à 20 ans, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, (MDPH) ayant des troubles des fonctions cognitives, des troubles psychiques, des difficultés d'apprentissages, voire d'autres troubles associés. Selon les capacités des élèves, des temps d'inclusion en CAP ou Bac Pro sont proposés.



La mission spécifique de l'Ulis - Lycée

L'objectif est d'aider à la réalisation d'une formation adaptée et individualisée sur deux ans en s'appuyant sur des besoins identifiés, dans le prolongement de l'ULIS-collège ou d'instituts spécialisés.

Ce parcours permet d'approfondir les apprentissages fondamentaux, de découvrir les différents secteurs professionnels des lycées d'accueil, de côtoyer d'autres jeunes dans le cadre quotidien de la vie des établissements scolaires (restauration, temps de loisirs, déplacements...).

Le cursus rend l'accès à une pré-professionnalisation sous forme d'acquisition de compétences, pouvant déboucher pour certains et par la suite, sur une qualification.



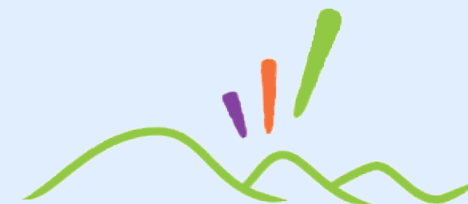
L'organisation de fonctionnement

Pour atteindre les objectifs de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle, des démarches pédagogiques adaptées sont proposées :

- 19h à 22h d'enseignement général par semaine
- 9h à 12h heures d'enseignement technique par semaine
- un effectif de 12 élèves maximum
- des périodes de formation en milieu professionnel (7 à 11 semaines)
- des projets individuels réévalués lors des ESS et avec les parents
- des cours répartis sur les deux établissements
- des séances en inclusion dans les classes de CAP ou de Bac Pro pour définir un projet professionnel (ateliers de pratiques ou modules particuliers) en 1ère année de détermination ULIS-Lycée
- un accompagnement et un suivi pour les enseignements généraux en 2ème année ULIS-Lycée pour les élèves qui peuvent suivre en CAP

L'organisation et le fonctionnement du dispositif ULIS sont adaptés aux particularités de chaque jeune et apportent des soutiens pédagogiques particuliers pour reprendre les apprentissages rendus plus difficiles par la lenteur ou la fatigabilité des élèves.

Les services de soins (SESSAD, SSES, SPMS, etc.) ou autres intervenants médicaux peuvent intervenir, si nécessaire, auprès des élèves au sein des établissements scolaires.



La particularité de l'Ulis - Lycée d'Yssingéaux

Le dispositif fonctionne en partenariat entre le lycée Emmanuel Chabrier (Ministère de l'Éducation Nationale) et le lycée George Sand (Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt) ce qui permet aux élèves d'accéder aux différents plateaux techniques des deux établissements.



Les secteurs professionnels de l'Ulis - Lycée d'Yssingéaux



- Agent polyvalent de Restauration
- Maintenance industrielle (mécanique)
- Hôtellerie restauration
- Accueil - relation clients et usagers



- Productions Agricoles
- Aménagements paysagers
- Activités hippiques
- Services à la personne

